



LA VIE DERAILLE !



VOS ELUS CE AU
RA(PO)PORT !



Expression des représentants SUD Rail au COMITE D'ETABLISSEMENT MAINTENANCE ET TRAVAUX
* N°0 * Janvier 2016

REFORME !

ENTREPRISE ECLATEE

Avec la loi ferroviaire du 4 août 2014, patrons et gouvernement ont une nouvelle fois attaqué nos conditions de travail (RH 0077, statut...) avec la volonté affichée de démanteler le service public ferroviaire. Cette loi a par ailleurs inscrit dans le marbre l'éclatement de la SNCF. Dans les faits, le groupe SNCF (puisque la SNCF en elle-même n'existe plus juridiquement) a été divisé en 3 (SNCF Réseau, SNCF mobilité, EPIC de tête). L'Infra V est aujourd'hui rattachée à SNCF Réseau (ex RFF).



MANIPULATIONS

Selon la direction et certaines organisations syndicales, cette réforme ne devait rien changer aux conditions de travail des cheminots ! Pourtant...

- La dette n'est pas stabilisée, elle augmente... et ce sera à nous de la payer (plus de productivité, baisse des effectifs, pénibilité accrue, ...).
- La modification du statut va au-delà de la simple mise en conformité avec la loi.
- Patrons et gouvernement n'ont pas l'intention que la future convention collective nationale soit au niveau du RH0077, avec l'obstruction de l'UTP (Union des Transporteurs dont la SNCF fait partie), et l'exclusion d'une partie des travailleurs du rail (avec l'accord de l'UNSA et de la CFDT).

COMITES D'ETABLISSEMENT: OÙ EN EST-ON ?

UNE VOLONTE AFFICHEE D'AFFAIBLIR LES INSTANCES DE REPRESENTATION DU PERSONNEL

Patrons et gouvernement ont pour objectif d'avoir toujours moins de représentants du personnel sur le terrain (DP, CE, CHSCT...) pour défendre les salariés. Avec la réforme ferroviaire, SNCF Réseau est découpé en 5 comités d'établissement nationaux (Maintenance travaux province, Réseau Ile de France, Circulation province, Ingénierie et projets, Direction centrale). Pour les activités sociales, les agents de l'Infra sont pour le moment toujours rattachés aux comités d'établissement régionaux de SNCF Mobilités (roulants, contrôleurs, vente, matériel...).





Pour l'équipe SUD-Rail, le comité d'établissement restera un outil pour gagner sur vos revendications syndicales et non un outil d'« accompagnement » avec la direction.

SUD Rail exigera

Une sécurité de haut niveau et des budgets pour la garantir
Un entretien réel de tout le réseau dans les règles de l'art

Des opérations de travail adaptées à l'homme

Le respect des conditions de travail et de vie de tous les agents



Pascal PIGNAL
INFRAPOLE ALPES
 06.19.41.46.94.
 pignalpasal@free.fr

Alain LECLERQ-POLVECHE
INFRAPOLE Nord Pas De Calais
 07.81.97.31.85
 alainlerouge62@gmail.com



Philippe LALOU
EIV MOULIN NEUF
 07.87.31.50.75
 lalou.philippe@orange.fr

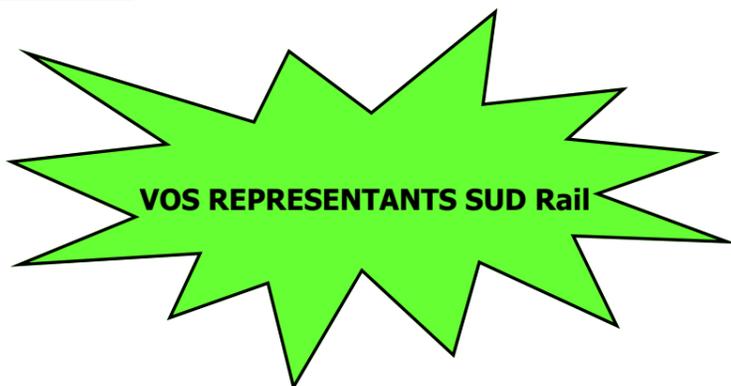


Angel GONZALEZ
INFRAPOLE PACA
 06.20.60.23.65
 angelgonzalez@free.fr



Arnaud CHAUVEAU
INFRALOG PAYS DE LOIRE
 07.68.43.68.03
 arnaud.chauveau@club-internet.fr

Pierre FOVELLE
INFRAPOLE Nord Européen (INE)
 06.23.57.06.31
 pierrefovelle@free.fr



Jocelyn VAILLANT
INFRAPOLE PAYS DE LOIRE
 06.48.09.87.14.
 jos.vaillant66@gmail.com



FEDERATION SUD RAIL - 17, boulevard de la libération - 93200 SAINT DENIS

Tel: 01 42 43 35 75

Fax: 01 42 43 36 67

E-mail: federation-sudrail@wanadoo.fr

